

**Travail de fin d'études[BR]- Travail de fin d'études: "Entre répression et aide sociale : Le ressenti des agents de police sur le terrain au contact des usagers de drogues dans l'espace public"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture**

**Auteur :** Hobe, Ness

**Promoteur(s) :** André, Sophie

**Faculté :** Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

**Diplôme :** Master en criminologie à finalité spécialisée en organisations criminelles et analyse du crime

**Année académique :** 2024-2025

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/24726>

---

*Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

**Alors, est-ce que vous pourriez vous présenter, votre parcours professionnel, votre formation ?**

Oui, donc je suis rentré en juin 2005 comme inspecteur de police à l'académie. J'ai d'abord travaillé sept ans comme opérationnel en secteur, principalement sur Angleur, et puis cinq ans à l'intervention, toujours comme inspecteur. Et alors en 2018, je suis rentré à l'académie de nouveau, monté en grade, donc inspecteur principal.

Et dès ma sortie des cours en 2019, j'ai intégré donc la TFZ section FLAG. C'était section FLAG à l'époque, maintenant c'est l'usage urbaine et flagrant délit, où je suis chef de section.

**Au niveau du phénomène d'usage de drogue, comment est-ce que vous le définiriez dans l'espace public, en termes d'ampleur, de profil ?**

Omniprésent. Pour avoir d'ailleurs avoir pas mal voyagé dans ma vie dans des grandes villes, j'ai rarement vu chose comparable ailleurs, sauf alors dans des quartiers très reculés. Mais sur Liège, c'est vraiment dans l'hyper-centre que ça se passe aux yeux de tout le monde, des familles.

Il y a quelques années, c'était encore assez discret, ça se passait dans des parkings, ce genre de choses. Maintenant, c'est vraiment, quand on voit Georges Clémenceau par exemple, c'est un supermarché assez ouvert, au vu des passants, ça a pris, je pense, la longue période de travaux qui n'a pas aidé la ville, en termes d'atmosphère, et ça s'est un peu libéré à ce niveau-là.

**Au niveau des profils, vous voyez quel type de personne ? Ça peut considérer tout usage, pas forcément l'usage...**

Oui, bon, forcément... Nous, on est confronté à toutes les drogues, donc forcément, on va dire que le cannabis est plutôt le milieu festif ou le milieu plus jeune. L'héroïne, bon, là, c'est plutôt Afrique du Nord, Européens, cocaïne, c'est un peu tout le monde.

On revoit beaucoup la kétamine revenir chez les jeunes, dernièrement, parce qu'on n'avait plus vu depuis des années. Je n'en avais pas croisé du tout pendant une dizaine d'années, et là, je recroise quand même régulièrement. Tout ce qui est drogue de synthèse, c'est plutôt le milieu de la nuit.

Donc il y a quand même, je veux dire, chaque public a sa drogue préférée.

**Selon vous, quels sont les principaux impacts de cet usage dans l'espace public, que ce soit d'un point de vue sanitaire ou comportemental, social ?**

Alors, je trouve, au niveau sanitaire, bon, évidemment, ils sont porteurs de nombreuses maladies, mais je veux dire, le risque de contamination, de contagion est quand même assez faible, parce qu'il faut quand même être très exposé, voire de manière prolongée pour certaines maladies. Donc ça, je veux dire, le risque, même s'il existe, il est assez faible. Au niveau matériel de consommation, là, il y a quand même une nette amélioration.

On voit quand même peu de choses traîner, je veux dire, dans des lieux de fréquentation. Par contre, oui, comme je disais avant, c'est beaucoup plus libéré. La consommation se fait de manière beaucoup plus visible, le deal aussi.

Et l'impact que ça a aussi, c'est toute la criminalité parallèle, tout ce qui est vol, petites agressions, qui sont dans un but de pouvoir acheter ces produits.

**Comment définirez-vous les nuisances liées à cette consommation de drogue, les comportements, types de situations que vous voyez comme nuisances ?**

Quand ils sont en manque, forcément, il y a de la nervosité, de l'agressivité, parfois des violences, même si c'est relativement rare. Oui, et puis les nuisances, ça reprend tous les points incités d'avant. C'est le même.

**Est-ce que vous recevez des plaintes, des retours de la part des citoyens au niveau de ces nuisances ?**

Alors des citoyens, nous, directement à la TFZ, peu. J'imagine qu'au niveau du bourgmestre et de la chef de secteur, ça doit être tout à fait différent. Je sais qu'il y a beaucoup de retours de commerçants.

Même chose, nous, on n'a pas vraiment ces retours-là. Nous, on est plutôt au contact du dealer et du consommateur et pas trop du public, finalement, au travers de nos contrôles et opérations.

**Les contacts avec la population, des usagers, sont-ils fortement présents pour vous ? Quels sont ces types de contacts ? Comment ils se déroulent ?**

Quotidiennement, on fait des patrouilles dites nuisances. Forcément, on est confronté à la consommation de stups très, très fréquemment. Nous, on a une relation assez particulière avec eux dans le sens où on travaille en civil, donc il y a un peu moins cette image de répression.

Pour nous, c'est aussi une source d'information dans le cadre de nos enquêtes. Forcément, il nous arrive régulièrement de faire preuve de compréhension. Parfois, on leur laisse certaines latitudes que d'autres collègues ne leur laisseraient pas parce qu'on sait que c'est un peu du win-win.

On a besoin finalement de leur retour aussi parce que quand ils ont un dealer qui leur vend des produits de mauvaise qualité ou qui est plus agressif, on a rapidement l'info et on peut traiter cette problématique-là.

**Quelle importance y apportez-vous, du coup, à ce lien, ce contact avec les usagers ?**

Il est primordial pour nous. Toute nouvelle recrue est rapidement briefée là-dessus sur le fait qu'il faut enlever sa casquette de policier répressif. Après, forcément, on rédige quand même PV. On ne laisse pas passer. On est tenus de le faire. Mais on leur laisse terminer leur consommation.

Ça ne sert à rien de les mettre en plus dans le jus à ce niveau-là, parce qu'on sait de toute façon qu'ils vont aller chercher derrière. Donc voilà.

**Est-ce que votre posture change selon le type de personnes que vous avez en face de vous, comme par exemple des personnes plus jeunes ?**

Oui. On a aussi une section en jeunesse chez nous qui peut aussi faire le relais. On travaille avec tous les partenaires sociaux, aussi au niveau du parquet, avec la probation prétorienne.

On est aussi en première ligne à ce niveau-là pour rechercher les personnes qui intègrent ce programme, les présenter devant Mme Cox, là, au parquet. Voilà. Je pense que ça répond à la question.

**Est-ce que vous adoptez des attitudes particulières lors de votre mise en relation avec les usagers de drogue quand vous êtes visibles par souci ?**

Non. On reste professionnels, courtois et relax.

**OK.**

Mais voilà, on garde nos distances, parce qu'on évite... Il peut y avoir des réactions parfois assez imprévisibles. À force de contrôler tout le temps les mêmes, parce que même s'ils sont très nombreux, on finit tous par les connaître par prénom et nom.

D'ailleurs, ils nous appellent régulièrement par nos prénoms aussi. Donc voilà, on sait ceux dont il faut particulièrement se méfier, ceux qui sont un peu lunatiques ou ceux qui ont un tempérament très calme de manière continue.

**OK. Comment se déroule cette prise de contact ? Dans quelles circonstances est-ce que vous allez interpeller les usagers de drogue ?**

Dès qu'on constate la présence de toxicomanes, que ça soit en rue, dans des parkings, dans des ruelles. On sait où les trouver. Ils ont leurs habitudes. Voilà.

**Et quel est votre ressenti vis-à-vis de la perception que ces usagers ont de vous ? Est-ce que vous ressentez des fois des réticences ?**

Oui, il y en a, parce qu'on reste policiers avant tout. Il y en a qui ont parfois, même le petit tatouage mort au flic sur la main.

Donc là, on voit bien... Après, sincèrement, la grande majorité d'entre eux, ils savent qu'on est là principalement pour leur aider. Quand ils nous font part d'un problème par rapport à un dealer particulier, on répond à la problématique.

Donc en toute modestie, je pense qu'on est assez appréciés du milieu toxicomane pour ça. Voilà. On a vraiment une relation de travail avec eux qui est très différente du policier classique, je veux dire.

**Comment définiriez-vous votre rôle face aux usagers de drogue, vos missions dans votre travail quotidien ?**

À mon sens, pour être tout à fait franc, c'est une guerre perdue d'avance. Après, on est là pour essayer de la réguler au maximum. Et voilà, obtenir de la formation et traiter de l'information.

Après, essayer de détecter aussi les débuts de consommation chez certains qui sont peut-être plus facilement sauvables que d'autres. Voilà, c'est un peu la mission.

**Et quelles conséquences vous remarquez de vos missions chez l'usager, sur comment se déroule la prise en charge, enfin la prise de contact ?**

Les cas... Malheureusement, c'est beaucoup de cas assez désespérés. Donc on voit quand même peu de changements.

Et au fil des années, il y a quand même une ampleur dans le trafic, comme je disais, surtout dans certaines drogues. Heroïne, je veux dire... Hormis le fait que ça soit plus visible, j'ai l'impression que le nombre est assez stable, peut-être légèrement croissant.

Par contre, cocaïne, kétamine, là, c'est vraiment... Ça a explosé en quelques années.

**Quelle est votre position vis-à-vis du sentiment d'efficacité en lien avec votre travail ?**

Quasi nul. Quasi nul. On le fait pas du tout pour ça.

Si on travaille au résultat, sincèrement, on se décourage très très vite. Alors parfois, ça nous atteint quand même, parce qu'il y a certains dossiers où on met des mois, voire peut-être même une année ou un peu plus à aboutir à des perquisitions, des arrestations et qu'on envoie les sanctions. Alors j'en veux pas au parquet, parce qu'ils sont démunis tout comme nous, notamment au niveau budget.

Mais... Et puis le système judiciaire permet des aménagements de peine, libérer au tiers de la peine, par exemple, des sursis et des sursis et des sursis. Donc voilà.

On a parfois des contrôles de personnes où il y a plusieurs mesures probatoires actives en même temps. Ça démontre bien un peu l'aberration du système. Voilà.

Donc quasi nul, ouais.

**Est-ce qu'il y a des actions que vous percevez comme plus efficaces que d'autres au niveau de cette problématique ?**

Alors récemment, on a mis en place les plans d'action de proposition de transaction immédiate, où on vise le consommateur et il est verbalisé immédiatement ou il a un délai de 15 jours pour payer. Là, on voit bien que ça leur casse quand même sérieusement les pieds. Donc voilà.

C'est peut-être trop tôt pour tirer des grands enseignements de ces actions. Mais j'ai quand même l'impression qu'on touche une autre corde sensible. Ça pourrait avoir un impact chez certains.

Voilà. Surtout que certaines amendes sont... Pour le cannabis, je veux dire, c'est encore assez léger, 25 €.

Mais exta, cocaïne, ça monte à vite de 300 €. Ça fait quand même assez vite mal. En plus, la perte du produit en lui-même. Donc ça chiffre.

**OK. Est-ce qu'il y a des situations qui ne représentent pas pour vous les effets attendus vis-à- vis de vos missions ?**

Non, parce que sincèrement, on n'attend pas forcément. Comme je dis, on travaille pas aux résultats. Nous, on est les yeux, les oreilles du parquet.

Voilà. On fait au mieux avec les moyens qu'on a. Et franchement, on a beaucoup de résultats et de nombreuses arrestations. En plus, on est quand même une petite équipe. Voilà. Oui. Après, des mises sous mandat d'arrêt, on en a très très régulièrement.

On en a eu hier. Je veux dire, dans la majorité des cas, voilà, on sait que c'est suivi. Mais en moyenne, ils font 3 à 6 mois de prison au pays. En parlant de drogue dure. Ouais. Ouais.

**Ressentez-vous des conflits vis-à-vis de vos missions entre les injonctions qu'ils vous ont assignées sur terrain, ce qui est possible des fois de faire ou non, les décalages ?**

Uniquement par rapport au stup ?

**Oui, principalement axé sur la toxicomanie.**

Non. Non, parce que mon service, en tout cas, est assez indépendant. On a la pleine confiance de notre dirigeant, qui n'est pas au courant de tout. Voilà. Il a confiance en son équipe. Donc il ne me fixe pas d'objectifs particuliers.

Alors oui, forcément, on aime tous avoir des bons résultats d'arrestation-perquisition. Mais je veux dire que ça, c'est plus personnel. C'est pas des objectifs qui sont fixés. Voilà.

**OK. Au niveau des politiques mises en place, que pensez-vous de l'approche répressive mise en place face à l'usage de drogue ?**

J'en reviens à un système où j'aimerais que la première sanction soit exemplaire, quitte à être un peu plus coulant peut-être sur la deuxième mais pas l'inverse comme c'est actuellement, dans le sens où si on veut vraiment dissuader les gens, c'est pas en mettant sursis, sur-sursis, sur mesures propres qu'on arrive à les dissuader, je pense. J'ai pas vérifié mes sources, mais je pense qu'au Pays-Bas, c'est le cas, que la première sanction est plus dure que les suivantes, parce que bon, je suis conscient qu'il y a des surpopulations carcérales et autres. Donc on peut pas mettre tout le monde. Et puis c'est pas forcément la solution non plus. Enfin, c'est un avis personnel. Mais oui, je trouve qu'ils s'en tirent trop facilement.

Et c'est pas... D'ailleurs, on voit, le taux de récidive est astronomique, quasi total, en fait. Voilà.

Parce que les montants générés par ces trafics sont absolument énormes. On parle de plusieurs dizaines de milliers d'euros par mois pour un dealer moyen. Donc nous, on en a arrêté un.

C'est simple. En aveu, 36 000 euros sur 6 semaines de vente de cocaïne. Je veux dire, il y a des gens qui gagnent ça sur une année. Si au final, il prend 3 à 6 mois, je me mets à leur place. J'estime que le jeu en vaut la chandelle. Voilà. Mais...

**Remarquez-vous des effets concrets de cette répression sur la gestion de la toxicomanie, des avantages, des limites ?**

Même réponse. Je ne vois pas ce que je dirais de plus.

**Ça va. Un peu à l'opposé, comment vous positionnez-vous par rapport aux approches de réduction des risques du type salle de consommation en moindre risque, programme d'échange de seringues ?**

Moi, je suis assez favorable à ça. Enfin modèle suisse. Voilà.

Moi, j'ai participé à un congrès à Bruxelles l'année dernière avec tous les pontes de ma zone sur justement la toxicomanie dans les villes. Il y avait le commissaire chef de zone de Marbella. Il y avait des gens de Strasbourg, des hommes politiques, des psychologues italiens.

Enfin il y avait vraiment des gens du monde entier, des conférenciers de New York. Enfin bref, il y avait tous les sujets des stups. Tous les directeurs de ma zone et moi-même ont fait le même constat.

Liège applique tout ce qui se fait ailleurs. Et malgré tout, ça ne fonctionne pas. Donc la salle d'injection, évidemment, pour des raisons de discrétion, de sanitaire et autres, c'est ultra positif.

Ça a peut-être l'effet négatif, vu les facilités, d'attirer peut-être des toxicomanes d'autres villes, parce qu'on en a énormément qui viennent notamment du Hainaut. Voilà. On voit que c'est un peu un aimant à toxicomanes, finalement.

D'avoir toutes ces facilités-là qu'il n'y a pas ailleurs. Donc c'est un peu du positif et du négatif.

**En quelle mesure trouvez-vous ce type d'approche utile pour la gestion de problèmes d'usage de drogue ?**

Même réponse. Je ne vois pas.

**OK. Collaborez-vous avec ces organismes de réduction des risques ?**

Oui. Assez rarement. Mais on a déjà eu des cas, par exemple, d'overdose répétée.

Donc on a un signalement d'une problématique par rapport à un produit en particulier. Et justement, nous, on a pu identifier le dealer qui causait ces problèmes, ce qui coupait ça notamment avec du Lyrica. Et donc ça a créé des problèmes respiratoires et cardiaques.

Et il y a eu 3 overdoses en une journée, dont 1 mort. Et en un mois temps, on avait pu arrêter le dealer. Voilà.

Donc ça, c'est un bon exemple. Mais c'est France Donneau au Parquet qui s'occupe de la salle. Et franchement, on a quand même très très peu de retours, parce que je pense que ça se passe assez bien dans l'ensemble. Voilà.

**Et la proximité d'une organisation de réduction de risque, est-ce qu'elle influence vos décisions dans votre travail ?**

Hormis le fait qu'il y a un périmètre dans lequel on doit leur laisser leurs produits puisqu'ils se rendent à la salle d'injection avec. Enfin de consommation. Ça n'a pas vraiment d'impact, non.

**OK. Et ressentez-vous une opposition entre d'un côté cette approche répressive et l'autre la réduction des risques ? Si oui, comment est-ce que vous vous positionnez ?**

Non. Pour moi, elle est complémentaire. Non.

**Et vous ressentez une influence de ces dispositifs sur votre travail, lors du travail de terrain ?**

Oui. Je pense que le fait d'avoir beaucoup moins de seringues en rue et de traces de conso, c'est certainement en grande partie grâce à ça.

**Que souhaiteriez-vous voir changer au niveau de l'intervention de l'usage de drogue ?**

Au niveau police ou au niveau global ?

**De manière générale.**

Ce que j'aimerais voir, c'est une étendue du programme PTI, la proposition de transaction immédiate, à l'ensemble du territoire. Parce que pour le moment, c'est uniquement sur deux zones géographiques bien limitées. Parce qu'en effet, je pense qu'il faut s'y attaquer sur tous les angles, et pas uniquement viser le vendeur mais aussi le consommateur, parce que sans consommateur, il n'y a pas de vendeur.

Personnellement, je suis pour la légalisation des drogues douces. Ça permettrait d'avoir moins de deal de rue, moins de produits transformés, parce que notamment le cannabis, maintenant, il est génétiquement modifié pour avoir des taux de THC beaucoup plus élevés. Ça devient des drogues dures.

Les gens en pensent consommer de la drogue douce. Et comme je disais, une dureté dans les jugements pour les premiers faits, ça pourrait être des pistes à tenter, en tout cas.

**Ok. Qu'est-ce qui permet pour vous une bonne collaboration entre l'émission de police et celle de programme de réduction des risques ?**

Je vois pas trop.

**Pas de souci. Et est-ce que vous avez autre chose à...**

Finalement, comme je disais, on a peu de... On sait ce qu'ils y font, évidemment, mais on a peu d'interactions. Et moi, à mon niveau, on s'occupe pas trop de ça. On est plutôt sur le stade consommation de rue et dealer. Donc voilà. Moi, à mon niveau, en tout cas, je vois pas ce que je pourrais...

**Ok. Est-ce que vous avez d'autres choses à ajouter sur notre échange ?**

Non, c'est déjà complet.

**Parfait. Super.**